

# Rapport moral et d'activité 2024,

PRÉSENTÉ PAR FRANÇOISE WELLECAM  
AU NOM DES MEMBRES DU BUREAU ET DE  
LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DE  
L'UNION LOCALE DE LILLE.

## P réambule

*Avant de résumer l'activité de votre Union Locale, nous vous demandons de rendre hommage à nos militants décédés en 2024.*

Le 26 octobre, dans son pays natal où il séjournait pour une quinzaine de jours, est décédé à l'âge de 77 ans notre Camarade **José SOARES** dont les funérailles ont eu lieu à LOMME le jeudi 7 novembre.

José était un militant de très longue date tant au sein de son entreprise Jean CABY que du syndicat des salaisonniers, de l'Union Départementale, des instances paritaires, de la MACIF et bien évidemment de notre Union Locale dont il était membre de la Commission Administrative et du Bureau.

Attaché à la défense des salariés et des valeurs de son organisation syndicale, il était de toutes les manifestations, des distributions de tracts...

**Régis SCHIETSE**, militant et membre du Syndicat FO Métaux de LILLE, a tiré sa révérence le 28 mars 2024, à l'âge de 57 ans.

A cet instant de recueillement il convient également d'associer notre Camarade **Christian PRESSEZ**, Trésorier des cheminots retraités Hellemmes-Lille, décédé le 6 décembre 2024 à l'âge de 79 ans.





## La situation économique et sociale

L'année 2024 débutait par une série de conflits dans l'Education Nationale :

· **Le 25 janvier**, une grève pour la défense de l'enseignement spécialisé et les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), secteur de l'Education Nationale nécessitant qu'il y ait moins d'élèves pour un enseignant, contrainte financière insuffisamment prise en compte par le Ministère.

Pour le département du Nord le SNFOLC, et le SNUDI avaient envoyé une délégation à la manifestation nationale qui, à PARIS, a rassemblé quelque 5.000 personnes.



·Suivie, le 1er février, par une nouvelle journée de grève nationale pour l'augmentation des salaires.



·Le **8 mars** l'UDR sur la place de la République pour la Journée des droits de la femme

Le **19 mars** la fonction publique manifestait avec pour revendications les déroulements de carrière et les rémunérations



Le 26 mars, en intersyndicale, les retraités réclamaient, au principal, une revalorisation de leurs pensions. A LILLE, les revendications étaient déposées en préfecture.

·Mais aussi par des interrogations sur l'emploi avec l'annonce de la suppression de 900 postes suite à la fusion entre la Société Générale et le Crédit du Nord, ainsi que de nouvelles fermetures de magasins dans les enseignes commerciales telles que PIMKIE, SAN MARINA, CHAUSS'EXPO...

·Sans oublier la crise du logement neuf impactant nationalement 100.000 salariés et la reprise par LA POSTE de MEDIAPOST avec la difficulté de reconversion des salariés en préposés.

---

Au début du second trimestre le gouvernement annonçait des mesures pour réduire la dette de notre pays dont il était en grande partie responsable.

Et comme d'habitude les plus fragiles étaient les plus impactés avec un nouveau coup de rabot sur les droits des demandeurs d'emploi, le doublement des franchises médicales, la remise en cause de certaines affections de longue durée (ALD), l'obligation du « covoiturage » pour les transports dits ambulanciers.

Nonobstant les médicaments en pénurie qui ont, pour partie, été l'objet de la grève des pharmaciens le 30 mai.

Le 15 mai le personnel pénitentiaire se mettait en grève après l'attaque mortelle survenue dans l'Eure. Notre Union Locale a tenu à rendre hommage aux Camarades victimes de cette odieuse tuerie.

Suite aux élections européennes du 9 juin, Emmanuel MACRON procédait à la dissolution de l'Assemblée Nationale.

---

Dès le 11 juillet la Commission Exécutive de notre Confédération prenait acte des résultats de cette élection législative qui ne faisait ressortir aucune majorité franche mais avait pour effet immédiat le report de la nouvelle réforme de l'assurance chômage et de l'augmentation du prix de l'électricité.

Après avoir rappelé que, conformément à ses statuts, et à contrario d'autres organisations syndicales, FO ne s'est pas immiscée dans les débats et n'a donné aucune consigne de vote à l'occasion des élections législatives, la commission exécutive confédérale a réaffirmé que, quelque soient nos interlocuteurs, nous continuerons à porter et défendre nos revendications, à savoir :

- l'augmentation des salaires, des traitements, des pensions et des minimas sociaux et le retour à l'échelle mobile des salaires,
- la conditionnalité des aides publiques aux entreprises,
- la défense de la protection sociale collective et du paritarisme,
- le renforcement des services publics partout sur le territoire,
- le refus des politiques d'austérité,
- le développement d'une véritable politique pour l'emploi stable avec un vrai travail, un vrai salaire, un vrai contrat,
- la défense de la liberté syndicale, du droit de grève, la liberté de s'organiser et de négocier,
- la préservation des droits des demandeurs d'emploi et le retrait, et non le simple report, de la réforme de l'assurance chômage,
- la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et toutes les discriminations,
- l'abrogation de la loi sur les retraites, réforme brutale, injuste et injustifiée rejetée massivement par 80% de la population et par l'ensemble des organisations syndicales.

Après deux mois d'attente, Emmanuel MACRON désignait enfin un Premier Ministre : Michel BARNIER en charge de former un Gouvernement.

---

En réaction au discours de politique générale de Michel BARNIER du 1er octobre, notre Confédération prenait acte de la volonté d'un renouveau du dialogue social après des années de mépris mais jugeait insuffisante l'annonce d'une simple revalorisation anticipée du SMIC et s'inquiétait de la cure d'austérité annoncée pour réduire le déficit public dont le différé de 6 mois de la revalorisation des pensions de retraite du régime général.

Le 1er octobre le SMIC, en avance de 3 mois sur l'indexation légale, était revalorisé de 2%. Coup de com et non de pouce comme l'a qualifié notre Confédération. Et un mois plus tard, étaient augmentées de 1,6% les retraites complémentaires du secteur privé.

Le mois de novembre débutait par une bien mauvaise nouvelle avec AUCHAN qui annonçait la suppression de 2.400 emplois.

Le 14 novembre, un accord intervenait entre les partenaires sociaux sur l'assurance chômage et l'emploi des seniors.

Le texte, prévu pour quatre ans, porte sur les règles d'indemnisation des chômeurs qui doivent s'appliquer à compter du 1er janvier et, pour prendre en compte la réforme des retraites, que nous contestons, un relèvement de deux ans des bornes d'âge ouvrant droit à une indemnisation plus longue est également prévu.

Afin de se rapprocher des 400 millions d'euros d'économies supplémentaires demandées dès 2025 aux partenaires sociaux par la ministre du Travail, le patronat a accepté que la réduction de 4,05% à 4% de la cotisation employeur à l'assurance chômage n'intervienne qu'au 1er mai 2025.

En matière d'emploi des seniors, le texte entend favoriser les retraites progressives et crée le "contrat de valorisation de l'expérience", un nouveau dispositif pour faciliter l'embauche des chômeurs âgés.

Le 23 novembre, notre Confédération attirait l'attention sur le projet de rattachement du service du contrôle médical pour en faire une seule direction. Cette disparition du Service du contrôle médical, indépendant des CPAM, ferait peser une grande menace sur le service rendu aux assurés, à fortiori les plus fragiles aussi Force Ouvrière dénonce ce projet et exige le maintien du service du contrôle médical, pilier de notre système de Sécurité Sociale.

Toujours en matière de protection sociale, le Projet de Financement de la Sécurité Sociale prévoit la baisse des indemnités journalières et la mise en place du transport partagé ce qui fragiliserait davantage les assurés et, in fine, les dissuaderait de se faire soigner.

Mais tout était remis en cause le 4 décembre avec la chute du gouvernement BARNIER censuré par le Parlement. Notre pays bascule une fois encore dans une période d'instabilité politique forte.

Conséquence immédiate, face à la multiplication des provocations à l'égard des fonctionnaires notamment le gel du point d'indice et l'application de 3 jours de carence en cas d'arrêt de travail pour maladie, les fédérations de la Fonction Publique avaient appelé à la mobilisation les 10, 11 et 12 décembre précédée par une première journée de grève le 5 décembre.

Si le 5 décembre la manifestation a été maintenue, la mobilisation des 10, 11 et 12 décembre a été suspendue dans l'attente des orientations du nouveau Gouvernement.

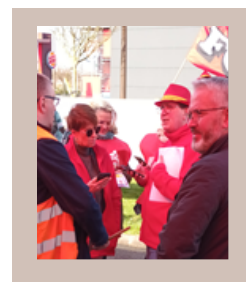
---

## Mobilisations de nos Syndicats

---

Outre les actions Nationales Interprofessionnelles ci avant évoquées citons :

- La grève du personnel d'Auchan le **29 mars 2024** sur les salaires qui avait été précédée le 13 mars par une manifestation sur le site de LEERS.



- L'occupation, courant juin, des locaux d'EXIDE TECHNOLOGIES par les salariés inquiets pour l'emploi suite à une diminution de la production liée à une plainte déposée par les écologistes pour pollution.



- La grève du 3 octobre à la CPAM.
- La mobilisation pour les conditions de travail chez CBA Meubles (ex DEMEYERE) à PERENCHIES le 7 novembre.
- Une distribution massive de tracts chez LEROY MERLIN à LEZENNES suite à l'échec de la NAO le 13 novembre.
- La manifestation des retraités avec intervention en Préfecture le 4 décembre.

---

## L a représentativité de FO

---

- Du 22 au 30 mai 2024 : Premières élections professionnelles dans le secteur des Véhicules de Tourisme avec Chauffeurs. FO est majoritaire avec 56,31% des suffrages exprimés.
- Du 23 au 30 mai 2024 : C'est le personnel de Boulanger qui était invité à renouveler ses instances représentatives. L'UNSA obtient le tiers des suffrages exprimés, suivie de la CFTC avec 30% et de la CFDT avec 18%. Quant à FO, avec 9,28%, nous perdons de peu notre représentativité.

Election qui s'est déroulée dans un contexte bien particulier à savoir que la direction s'est servie d'un responsable CGT, exclu de ce syndicat et parti avec le fichier national des adhérents, pour mettre en place, après la CFTC, un second syndicat maison : l'UNSA qui n'existait pas 3 mois auparavant.

- Du 9 au 14 octobre, la Poste élisait, pour la première fois, des CSE. Au niveau national FO est la 3ème Organisation Syndicale avec 21,71% soit une progression de 3%. S'agissant du secteur courrier Haut de France nous obtenons 10,66% et 2 élus au collège 1 et du secteur réseau Nord Est 23,58% et 1 élu au collège 1, 3 élus au collège 2 et 3 élus au collège 3.
- Courant décembre, c'était au tour des salariés des Très Petites Entreprises, du moins des 4,07% de votants, de se prononcer sur leurs choix syndicaux. Avec un pourcentage de 11,69% notre organisation syndicale se classe, au niveau national, à la très modeste 4ème position derrière la CGT (27,64%), la CFDT (14,86%) et l'UNSA (14,38%).

---

# L'Union Locale aux côtés de ses Syndicats

---

L'Union Locale de LILLE demeure au plus proche de ses syndicats. Elle participe à leurs Assemblées Générales, leur apporte assistance, documentation et informations, imprime à la demande leurs tracts, affiches, cartes de visite..., renseigne les adhérents en dehors de leurs heures de permanence, met à disposition des locaux pour leurs Assemblées Générales, ...

A chaque sollicitation des syndicats, l'Union Locale se fait forte de répondre présent comme souligné, chaque année dans le rapport d'activité soumis à l'Assemblée Générale ou du Congrès tous les quatre ans.

En 2024 l'Union Locale a apporté son soutien aux camarades des syndicats et associations de retraités, participé à aux assemblées générales :

- Formation FO SANTE du 15 au 19 janvier.
- de l'association des retraités AFOR le vendredi 19 janvier,
- de la Mairie de Lille le mardi 23 janvier,
- des retraités des services publics et de santé le mardi 12 mars,
- des cheminots retraités le jeudi 14 mars,
- des organismes sociaux le lundi 18 mars,
- des banques et établissements financiers le mardi 2 avril,
- de la Pharmacie le jeudi 4 avril,
- de la Construction le 12 avril,
- du SNUDI le 21 mai avec une nombreuse participation.
- du CHU de Lille le 18 juin,
- de l'action sociale le 11 septembre,
- du Conseil Départemental le 19 septembre,
- du Transport le 30 novembre,
- du SNUDI le 16 décembre.



En outre l'Union Locale a participé :

- Le 20 février à la réunion du syndicat de la chimie avec la fédération, suivie d'une seconde rencontre le 19 avril,
- Le 18 décembre à une réunion AFOC.

Sans oublier les réunions statutaires de l'Union Départementale et les instances de retraités.

---

# La vie syndicale de l'Union Locale

---

Pour ce qui concerne le respect des dispositions statutaires, les fonctions des membres du Bureau sont clairement définies et le calendrier des réunions (Commissions : Administrative et de Contrôle, Bureau et Secrétariat) scrupuleusement respecté, ce qui contribue à la bonne harmonie de l'équipe en charge de l'Union Locale de LILLE.

Quant aux membres de la Commission Administrative de l'Union Départementale désignés par l'Union Locale de LILLE, ils participent activement aux réunions de cette instance.

De même pour les militants désignés pour représenter localement FO dans les instances paritaires ou de concertation.

Quelques grandes dates :

- Le 25 mars était organisée une réunion de coordination avec nos Conseillers Prud'hommes.
- La Commémoration du 1er mai 2024 s'est déroulée le 30 avril avec :

- Le matin, la réception en Mairie des Organisations Syndicales (notre délégation était composée de Françoise WELLECAM, Secrétaire Générale de notre Union Locale, de Karine WELLECAM et Jean-Jacques DELECROIX, Secrétaires Adjoints).

Après avoir donné son point de vue sur la situation économique et sociale de notre pays, Martine AUBRY a invité chaque organisation syndicale à faire part de leurs revendications qui, pour ce qui nous concerne et localement, portaient sur la Bourse du Travail, les transports et le stationnement à proximité de la Bourse du Travail.

- L'après-midi, l'hommage aux militants disparus suivi du traditionnel meeting qui a réuni une vingtaine de participants.





- Le 1er mai, l'Union Locale de LILLE s'est jointe à la traditionnelle Manifestation pour la journée Internationale des travailleurs et des travailleuses au départ de la place Barthélemy Dorez à 10h00.



- Le 23 juin, notre Assemblée Générale s'est réunie dans les locaux de la Bourse du Travail en présence de près d'une centaine de participants.

A cette occasion hommage était rendu à la secrétaire générale pour ses 50 ans de militantisme au service de FO.



- Enfin, suite aux manifestations contre la réforme des retraites, l'Union Locale a instauré une commission dite « Action Interpro » chargée de la mise en place et de la coordination des actions revendicatives.

## La vie administrative et matérielle de l'Union Locale

Nous tenons à associer à la présentation de ce rapport d'activité le personnel de l'Union Locale qui, à son niveau, contribue à son bon fonctionnement, notamment au travers de l'accueil qui est assuré de 9 H 15 à 17 H du lundi au vendredi.

Par ailleurs, il est envisagé l'acquisition d'une auto laveuse pour faciliter le nettoyage des locaux dont la superficie a augmenté avec la reprise des bureaux de l'Union Départementale.

Nous tenons à remercier la Municipalité pour l'aide matérielle et financière qu'elle apporte à notre Union Locale. Grâce à ce soutien, nous sommes en mesure de fonctionner efficacement et de poursuivre nos activités au service du public et de nos adhérents.

---

# La Bourse du Travail

---

---

Le 17 avril 2024, une réunion a eu lieu avec Mr BROCHEN de la Mairie de LILLE concernant la Bourse du Travail avec, à l'ordre du jour, un relevé de l'ensemble des problèmes rencontrés.

A compter du 7 octobre, le stationnement est devenu payant sur tout le secteur. Dans ces conditions l'Union Locale a adhéré à une place de parking, face à l'entrée principale de la Bourse du Travail, proposée par LMH au prix de 61 euros/mois plus une caution de 35 euros.

S'agissant des réunions statutaires, il a été décidé la prise en charge, sur justificatif, du coût du stationnement des membres du Bureau et de la Commission Administrative.

---

## En conclusion

---

---

Ce rapport d'activité souligne notre engagement permanent au service de nos syndicats.

Comme c'est le cas depuis la création de la CGT-FO, l'Union Locale de LILLE réitère sa détermination à préserver sa totale indépendance contre toute emprise politique.

Elle rappelle qu'il appartient aux partis politiques, dont l'existence dans leur pluralité constitue un élément essentiel de la démocratie, de définir l'intérêt général et que les organisations syndicales ont, quant à elles, en charge la défense des intérêts matériels et moraux des salariés, et ce quels que soient les Présidents et Gouvernements élus par les français.

La dégradation du climat social, la remise en cause des acquis sociaux y compris les plus fondamentaux, la baisse constante du pouvoir d'achat... nécessitent plus que jamais un syndicalisme FORT et EFFICACE

---

Vive l'Union Locale FO de LILLE  
et ses Syndicats,  
Vive **FORCE OUVRIERE**

---



Union Locale FORCE OUVRIERE de LILLE  
254 boulevard de l'Usine - CS 90022 - 59045 LILLE Cedex  
Tél : 03.20.85.10.85 - E-mail : [accueil@ul-fo-lille.com](mailto:accueil@ul-fo-lille.com)